



SECTION  
DEL  
AISNE



## CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE MARDI 19 MAI 2015

Il s'agissait du premier CDAS depuis les élections professionnelles du 4 décembre 2014.

M Benoît LECLERC, Président du CDAS, a rappelé les attributions de la délégation, ainsi que sa composition : Pauline PETIT déléguée, Patricia PAIN assistante sociale, Monique VILLETTE médecin de prévention ; nous avons également dans l'Aisne la présence d'un psychologue.

La séance a démarré par la lecture de 2 liminaires portant sur les effectifs des délégations et sur le projet règlement intérieur du CDAS.

En réponse, M LECLERC a annoncé le maintien des crédits pour 2015 et des suppressions d'emplois dans les mêmes proportions qu'au ministère, concernant les nouveaux règlements intérieurs, les discussions au niveau central n'étant pas terminées ils seront présentés lors d'un prochain CDAS.

L'ordre du jour était le suivant :

- Nouvelle composition du CDAS
- Approbation du PV du 23 septembre 2014
- Note d'orientations 2015
- Crédits déconcentrés 2014
- Rapport d'activités
- Point sur les actions 2015
- Classement d'un poste en service isolé

Le PV du 23/09/14 a été approuvé à l'unanimité.

- **Note d'orientations ministérielle 2015**

Les principaux thèmes de la note d'orientations sont : la restauration, le logement, la petite enfance et les loisirs. Il faut souligner que l'arbre de Noël tel qu'il existe dans l'Aisne est une volonté départementale qui ne figure pas dans la note d'orientation.

Les prêts ALPAF seront dématérialisés d'ici à fin 2015 et les seuils relevés.

La dématérialisation des tickets restaurants est en expérimentation dans 8 départements (NB : il est clair que la dématérialisation de ces titres entraînera une application beaucoup plus stricte de la réglementation).



SECTION  
DEL  
AISNE

Des CESU 6-12 ans sont actuellement en expérimentation dans 3 régions et leur généralisation est prévue au plus tard au 1er janvier 2016.

Concernant l'arbre de Noël, et afin de limiter les risques liés à la manutention, les chèques cadeaux sont à privilégier.

Il est également prévu une formation des membres du CDAS en lien avec l'IGPDE de fin 2015 à fin 2016.

- **Rapport d'activité 2014 - Crédits déconcentrés.**

Titres 3 et 7 : la restauration représente 70 % des crédits, le BIL 28 %, les frais de missions et de fonctionnement 1 % chacun.

Titre 2 : les subventions séjours d'enfants représentent 47 % et sont en hausse par rapport à 2013, les aides pécuniaires 38 % et les frais médicaux 15 %.

Concernant les bénéficiaires de l'action sociale, on constate une augmentation constante du nombre de retraités tandis que le nombre d'enfants diminue.

Pendant l'absence de Patricia PAIN, la continuité de service est assurée par les départements limitrophes.

La restauration collective est assurée par 4 restaurants (2 inter administratifs à LAON et SOISSONS et 2 conventionnés à SAINT-QUENTIN et LE NOUVION EN THIERACHE).

On constate une diminution de la fréquentation. Une enquête sera réalisée par la délégation en 2015 auprès des agents.

On dénombre 14 coins repas agréés par la délégation au 31/12/14. 9 ont fait l'objet d'achat de matériel en 2014.

Il est à noter qu'un coin repas ne peut être agréé s'il est dans le périmètre d'un restaurant administratif et donc ne peut bénéficier d'achat de matériel par la délégation.

L'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurants a été favorablement accueillie.

Les aides et prêts ALPAF feront l'objet d'information régulière via les correspondants sociaux.

Pour mémoire, l'EPAF propose des vacances familles : séjours hôteliers, locations, camping, gîtes et des séjours à thème (hors vacances scolaires). Des catalogues sont à disposition à la délégation et sur le site de l'EPAF.



SECTION



- **Le Budget d'Initiative Locale (BIL):**

2.245 bénéficiaires (actifs+retraités+enfants) pour 28.542 €

Il comprend les actions suivantes : l'arbre de Noël, les sorties, les vœux aux retraités et l'équipement des coins repas.

A noter, le Budget d'Initiative Locale s'élève à 29.969 € pour 2015, il est en hausse de 4,76 % par rapport à 2014.

Les actions interministérielles proposées par la SRIAS :

préparation à la retraite, participation aux frais d'activités sportives et culturelles, participation aux frais de séjours linguistiques et baptême de l'air.

- **Les actions prévues en 2015**

La sortie familles a eu lieu le 6 mai à la mer de sable et a remporté un vif succès.

La sortie retraités aura lieu le 29 mai au Château de Vincennes avec une croisière sur la Marne et affiche complet.

Les foulées des finances auront lieu le 16 juin à La Neuville Sur Ailette. Les conjoints et enfants seront les bienvenus. Les inscriptions sont en cours.

La sortie actifs aura lieu le 10 octobre avec une visite des passages couverts à Paris. Les inscriptions sont en cours.

L'arbre de Noël aura lieu le 2 décembre à la MAL de LAON. La possibilité de choisir entre un jouet et un chèque cadeau sera offerte cette année.

Le CDAS a émis un avis favorable pour l'acquisition en 2015 d'un micro-ondes pour le coin repas de la DDFIP et d'un réfrigérateur pour celui des Douanes de SAINT-QUENTIN.

- **Classement d'un poste en service isolé.**

Le CFP de VILLERS-COTTERETS, ne bénéficiant plus depuis de nombreuses années de restaurant agréé, a demandé à bénéficier des tickets restaurants. Le CDAS a donné son accord.

- **Questions diverses**

La Brigade d'Intervention et de Surveillance de LAON située rue Vinchon et composée d'une trentaine d'agents a demandé à bénéficier des tickets restaurants car leurs contraintes horaires ne leur permettent pas d'accéder au restaurant administratif. Le Secrétariat Général s'y oppose du fait de la proximité du RIA.

Une relance va être effectuée auprès du Secrétariat Général appuyée par la Direction des Douanes.



SECTION  
DEL  
AISNE

La délégation n'a toujours pas trouvé de Conseillère Economique Sociale et Familiale.

La délégation va rappeler les modalités d'accès aux services du psychologue.

La DDFIP a contacté le Secrétariat Général afin de reloger la délégation à la Cité administrative de LAON.

*Vos représentants FO Finances :*

*Virginie DELVAUX - Laurence RENAUX - David WLODARCZYK - Sandra VITEL*

CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DE L' AISNE  
DU 19 MAI 2015  
DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FO-FINANCES

Monsieur le président,

Ce premier conseil de la nouvelle mandature sera l'occasion pour les élus **FO FINANCES** de rappeler leur position ferme d'opposition aux propositions faites par l'administration lors du groupe de travail CNAS du 5 mars 2015 concernant les projets de règlements intérieurs des CDAS et du CNAS, à savoir :

- le remplacement du procès verbal par un compte rendu à l'article 21
- le remplacement du procès verbal par un relevé de conclusion à l'article 22.

**FO FINANCES** rappelle son attachement au procès-verbal dans les CDAS et le CNAS, procès verbal qui reste le seul document juridiquement officiel.

Il retrace les échanges entre tous les participants des réunions, il est signé et donc validé par le secrétaire et par le secrétaire adjoint nommés en début de séance.

D'autre part, concernant l'article 3, sur le nombre de réunion du CDAS, **FO FINANCES** reste attachée à 3 CDAS par an.